

Benghebrit, ministre de l'Education nationale :

«Les écoles primaires, priorité des priorités»

● Revendications socioprofessionnelles / «Une prise en charge avec plus de sérieux»



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3664 - Mercredi 9 Septembre 2015 - Prix : 10 DA

Transport de voyageurs
et de marchandises

Talai résolu à mettre fin à l'anarchie

Page 2

Guéguerre au FLN autour du renouvellement des structures de l'APN

Saadani et Ould Khelifa tentent de calmer le jeu

Page 3

Un missile ajusté porteur de message

Par Mohamed Habili

Depuis vendredi dernier où un tir de missile yéménite a fait une soixantaine de morts parmi les soldats au sol de la coalition menée par l'Arabie saoudite (des Emiratis en plus grand nombre, puis des Saoudiens, et enfin des Bahreïnais), la prise de Sanaa, qui jusque-là semblait une simple question de temps, se présente désormais sous de tout autres auspices. On a même cru sur le moment, tant le coup a été fumant, que la bataille de Sanaa allait être reportée, le temps pour la coalition de voir comment empêcher que des tirs de barrage comme celui-ci n'en viennent en se multipliant à compromettre le cours final, ou du moins supposé tel, de la guerre contre les Houthis et les forces loyales à l'ancien chef de l'Etat, Ali Abdallah Salah. Un temps d'arrêt qui évidemment serait mis à profit en tout premier lieu pour découvrir et détruire les batteries rebelles, qui en principe auraient dû l'être depuis quelque temps déjà. Le seul fait que des forces soient amassées au sol dans la partie nord du pays impliquait qu'une menace de ce genre a déjà été éliminée. Maintenant que l'on sait que ce nettoyage n'a en fait pas été effectué, pour une raison que les experts militaires ont d'ailleurs du mal à s'expliquer, le bon sens voudrait que la coalition se concentre à nouveau sur la campagne aérienne, commencée en mars, pour laisser aux partisans du président Hadi le soin d'affronter au sol les forces rebelles qu'ils rencontrent dans leur montée sur Sanaa. *Suite en page 3*

L'approche de l'Aïd El Adha dope le marché

Les prix des moutons flambent déjà



Ph > D. R.

L'Aïd El Adha se fait déjà sentir. Comme cela est de coutume, à une quinzaine de jours de cette fête, les éleveurs et vendeurs de moutons trouvent l'occasion propice pour se remplir les poches au détriment des bourses modestes. Ces jours-ci, des marchés destinés à la vente de moutons ont été ouverts un peu partout. Les prix sont tellement élevés que beaucoup de pères de famille au revenu moyen passeront certainement un Aïd sans sacrificie. *Lire page 2*

Administration algérienne

La bureaucratie, bientôt un triste souvenir ?

Page 3

Festival international du film de Toronto

«Maintenant ils peuvent venir» de Salem Brahimi en compétition

Page 4

L'approche de l'Aïd El Adha dope le marché

Les prix des moutons flambent déjà

■ L'Aïd El Adha se fait déjà sentir. Comme cela est de coutume, à une quinzaine de jours de cette fête, les éleveurs et vendeurs de moutons trouvent l'occasion propice pour se remplir les poches au détriment des bourses modestes.

Ces jours-ci, des marchés destinés à la vente de moutons ont été ouverts un peu partout. Les prix sont tellement élevés que beaucoup de pères de famille au revenu moyen passeront certainement un Aïd sans sacrifice.

Par Meriem Benchaouia

C'est l'amer constat que tout le monde peut faire à travers tous les espaces de vente. En effet, après les dépenses faramineuses, durant le mois sacré de ramadhan et la rentrée scolaire, vient maintenant l'Aïd El Adha pour donner le coup de grâce aux familles algériennes qui se plaignent constamment de la cherté de la vie et de la baisse du pouvoir d'achat. Le mouton de l'Aïd est devenu un lourd fardeau pour les petites bourses qui n'arrivent même pas à subvenir à leurs besoins. La problématique ne se résume pas seulement dans le pouvoir d'achat qui constitue en lui-même un handicap majeur pour les citoyens, mais aussi il ne faut guère négliger la hausse des prix inexplicables, exercée par les marchands de bétail, en gros ou en détail. Maintenant, on constate la prolifération de points de vente anarchiques défiant la réglementation délimitant les aires de vente et piétinant les règles d'hygiène au vu et au su des services concernés. En effet, de nombreux points de vente clandestins ont été enregistrés ces derniers jours. Nombre de personnes se sont donc improvisées maquignons ou revendeurs bien qu'ils ne connaissent rien au métier. L'augmentation des prix ne s'arrêtera donc pas en si bon che-



min. D'où la difficulté des services vétérinaires de contrôler le cheptel. Le moins cher des moutons, plutôt des agneaux, ne coûte pas moins de 40 000 DA. Tandis que le prix d'un bélier cornu varie entre 50 et 65 000 DA, de même le mouton, ne dépassant pas deux ans, est proposé entre 40 et 44 000 DA. Les maquignons estiment, par ailleurs, que la fête de l'Aïd al Adha, compte tenu du fait qu'elle constitue une période de forte demande, donne également lieu à l'apparition d'un grand nombre d'éleveurs occasionnels dont

l'influence sur le marché est, insistent-ils, «indéniable». Face à cette hausse des prix, de nombreuses familles ont décidé de ne pas franchir le pas cette année. «Je n'ai pas les moyens pour l'achat d'une bête à 60 000 DA», confie un père de famille. Même son de cloche chez les retraités. Accompagné de ses deux fils, un autre père de famille s'est justifié: «Je suis là juste pour regarder les prix, mais je ne pense que je vais acheter un mouton cette année.» Un véritable dilemme se pose aux chefs de famille à l'approche de cette

fête. Acheter le mouton, quitte à s'endetter, même au détriment des enfants, lesquels attendent cet événement avec joie et une grande impatience. «Je n'arrive pas à fermer l'œil, depuis un certain moment. Moi, c'est durant l'été, avant même la fin du mois de ramadhan que j'ai commencé à me faire du souci pour l'Aïd-el-Kebir. J'étais sûr que je ne parviendrais pas à assurer un mouton à ma famille. Mon salaire est la seule rentrée financière de ma petite famille. Mes enfants sont trop petits pour m'aider dans les charges. Et puis, il y a leur école.

J'ai déjà souffert et fait mille emprunts pour passer dignement la dernière fête de l'Aïd-el-Fitr et faire face à la rentrée scolaire. Je n'ai pas encore remboursé ces dettes qu'il faut que j'en fasse encore», se plaint un fonctionnaire et papa de quatre enfants. Par ailleurs, et en dépit de la cherté des moutons, certaines familles tiennent à observer le rite selon leurs moyens. A Alger, malgré un arrêté de la wilaya interdisant la vente de moutons dans les quartiers, nombreux sont ceux qui continuent à écouler leurs bêtes dans des locaux ou des hangars non réglementés. Ainsi rencontré dans un quartier à Zéralda, Djamel, la quarantaine, expose une vingtaine de moutons, l'allure et la taille des moutons étaient révélatrices de leurs prix élevés. En outre, certains citoyens préfèrent se diriger vers les éleveurs faisant partie de leurs «connaissances» et en qui ils ont une entière confiance, même si, parfois, il leur faudra payer quelques milliers de dinars supplémentaires. Du côté des autorités, et s'agissant des points de vente et d'abattage, une campagne de sensibilisation a été minutieusement menée en vue d'assurer les meilleures conditions de vente de mouton, se basant notamment sur l'accessibilité aux lieux désignés ainsi que sur les règles d'hygiène et de propreté.

M. B.

Transport de voyageurs et de marchandises

Talai résolu à mettre fin à l'anarchie

De notre envoyée spéciale à Sétif Louiza Ait Ramdane

Devant l'anarchie qui règne dans le transport de voyageurs et de marchandises, le ministre des Transports compte mettre un terme à la désorganisation qui caractérise cette activité. Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Sétif, le ministre des Transports Boudjema Talai a affiché ses intentions d'améliorer le transport urbain de voyageurs. Talai qui a reconnu que l'image de ce secteur a été éclaboussée au fil des temps par l'anarchie qui y règne, a promis des sanctions contre les chauffards qui ne se soucient guère de la vie des citoyens. «Outre le désordre créé dans les centres urbains, les transporteurs n'hésitent pas à mettre en danger la vie des usagers, comme les accidents mortels. Ils se distinguent par une vitesse excessive et ne respectent ni le programme de rotation ni le nombre de places admises», a reconnu le ministre.

Dans le souci de mettre le holà à la situation, les responsables du secteur auront toute la latitude pour sanctionner les contrevenants à la loi, notamment en matière de circulation, d'hygiène, de respect des arrêts et des horaires et de conduite des chauffeurs de bus, instruit le ministre. Cela procède, indique-t-il, du souci de mettre de l'ordre dans cette activité qui connaît des dépassements graves. Cette décision vient à point nommé car le ministre des Transports,

Boudjema Talai estime que la désorganisation du secteur a pris de l'ampleur. «Il est devenu impératif de mettre le holà à cette situation. Il n'est pas question de mettre la vie des innocents en danger. Il faut sévir. Retirez les licences à tous les chauffeurs qui ne respectent pas la réglementation», a menacé le ministre qui a insisté sur la persévérance dans l'application de la réglementation. «Nous sommes en phase de modernisation des entreprises de transport pour quelles jouent leur rôle convenablement», a-t-il fait savoir, affirmant que le secteur privé fera l'objet d'une importante opération d'assainissement. «On va réglementer ce secteur prochainement et des mesures sévères seront prises à l'encontre des chauffards», promet le ministre des Transports. Talai a également donné des instructions fermes pour renforcer le contrôle des moyens de transport en commun, avant d'insister, à ce propos, sur l'application de la loi dans toute sa rigueur en procédant au retrait immédiat des agréments des transporteurs publics pour protéger la vie des usagers.

Le train Alger-Batna a sifflé lundi

Boudjema Talai s'est félicité de la réouverture de la ligne ferroviaire Alger-Batna, fermée durant des années. Cette décision intervient suite aux multiples doléances des voyageurs se rendant dans cette par-

tie de l'est algérien. Le train Alger-Batna parcourt 460 km, prend son départ à partir de la gare centrale d'Alger et marque des haltes dans les villes de Bouira, de Bordj Bou Arréridj, de M'sila, de Barika et de Ain Touta pour arriver enfin à la gare de Batna. Une occasion pour le ministre d'instruire les responsables sur le respect de la qualité de service ainsi que l'amélioration de la durée de déplacement.

Le premier point visité par le ministre dans la wilaya de Sétif est le projet de la réalisation de la première ligne de tramway reliant la cité de Berarma à la cité El Bez. Cette ligne qui s'étend sur 15,2 km sera livrée en 2018.

Le choix définitif du tracé de la ligne d'extension du tramway de Sétif sera arrêté après consultation des citoyens, a-t-il expliqué, affirmant que les citoyens «seront associés, par le biais de la société civile, au choix de l'itinéraire de la future ligne d'extension de ce moyen de transport devant être réceptionné en janvier 2018». Boudjema Talai a visité également le projet en étude de mise à double voie et modernisation des installations sur le tronçon Sétif-El Ghourzi, sur un linéaire de 118 km. Ce projet passe par quatre wilayas : Sétif, Mila, Oum El Bouaghu, et Constantine. Comme il a écouté une exposition sur les projets de nouvelles lignes ferroviaires en étude sur un linéaire de 130 km ; Jijel-Sétif et Sétif-Batna.

Le dernier point inspecté par le ministre était la direction du transport de



Ph/E. Soraya/J. A.

la wilaya de Sétif, où il a demandé au responsable de persévérer dans le respect des normes de transport.

Revenant sur la question de l'austérité, le ministre a tenu à rassurer que tous les projets lancés et qui sont en cours de réalisation seront achevés à terme et que les délais seront aussi respectés.

Le ministre, après avoir fait part de l'engagement de son département à moderniser les prestations de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, a souligné, dans ce contexte, que les retards constatés à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, qui traite actuellement 140 à 160 avions par jour, n'affectent, en moyenne, que 7 vols/jour, soit un taux encourageant de 1% seulement, surtout par rapport aux 50 pour cent enregistrés en 2014 par Air Algérie. L.A.R.

Guéguerre au FLN autour du renouvellement des structures de l'APN

Saadani et Ould Khelifa tentent de calmer le jeu

■ Aux premiers jours de sa rentrée politique après un long congé, Amar Saadani se trouve face à une agitation des députés de son parti, qui rejettent le mode de désignation des vice-présidents et des présidents des commissions de l'APN. Une situation qui risque de replonger le parti dans le remous et aussi bloquer l'institution législative.

Par Nacera Chennafi

Le secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani a repris ce lundi ses fonctions au sein du parti après un long congé alors que plusieurs questions relatives à la gestion de son parti l'attendent, dont la désignation du bureau politique et le rejet du mode de désignation des vice-présidents du bureau de l'APN et les présidents des commissions par certains députés.

Dans ce cadre, des discussions ont eu lieu lundi après-midi entre le Sg du FLN, Amar Saadani et le président de l'Assemblée populaire nationale, Larbi Ould Khelifa qui est un élu du FLN. Selon un communiqué rendu public sur le site internet du parti, il a été indiqué que Saadani a reçu Ould Khelifa l'après-midi du 7 septembre au niveau du siège central du parti. Selon la même source, les discussions ont porté sur l'opération de renouvellement des structures de l'APN attendues pour les prochains jours. Une opération qui s'annonce difficile pour le vieux parti.

Saadani est tenu d'éviter une nouvelle crise du parti au sein de l'Assemblée populaire nationale à cause du renouvellement des structures de cette institution, sachant que le mandat des différents postes occupés par les députés du FLN, notamment les vice-présidents, les présidents des commissions et les rapporteurs s'achèvera dans moins de dix jours, à savoir le 22 septembre. Il est à noter que le député Mouad Bouchareb qui a déjà été exclu par Saadani, alors qu'il était vice-président au sein



Phis/Le Jour



de l'APN sans application de la décision mène un vrai bras de fer au sein de l'Assemblée pour rejeter le mode de désignation de vice-président par le Sg du FLN. Dans ce cadre, Amar Saadani a préféré discuter avec Ould Khelifa pour avoir plus de détails sur la situation, sachant que l'homme était en long congé. Le vieux parti a toujours connu de grandes perturbations à chaque opération de renouvellement des structures de l'APN à cause de la concurrence entre les députés, vu les avantages offerts pour les détenant de différents postes dans les structures de l'Assemblée mais cette fois-ci celle-ci s'annonce plus agitée, car les vice-présidents seront désignés par Amar Saadani et non par élections comme c'était durant les précédentes années. Une disposition introduite suite au conflit ayant opposé Saadani au vice-président de l'APN, Mouad

Bouchareb. Cette nouvelle procédure a été validée par le dernier congrès du FLN mais les détracteurs de Saadani la rejettent sachant qu'il y a des députés qui ne sont toujours pas en faveur du maintien de Saadani. Selon le règlement intérieur de la chambre basse du Parlement, le renouvellement des structures de l'Assemblée populaire nationale, doit intervenir avant le 22 septembre mais avec les remous que connaît le groupe parlementaire du FLN, celle-ci pourra être retardée d'une semaine ou plus, ce qui bloquera l'institution législative sachant que d'autres partis ne connaissent pas de problèmes, à l'instar du RND qui tiendra une séance de vote samedi prochain pour élire les vice-présidents de l'APN et les présidents de commissions.

D'autre part, Amar Saadani doit désigner dans les prochains jours, les membres du bureau politique, une opération qui

tarde à se réaliser, sachant que le Sg du FLN doit le faire avant la session du comité central. Il s'agit d'un vrai casse-tête car, il y a plusieurs membres du comité central qui veulent figurer sur la liste du bureau politique. Ce n'est pas tout, puisque les détracteurs de Saadani reviennent à la charge même s'ils n'ont aucune chance d'arriver à leur but.

Dans le cadre, ils ont tenu une réunion au début de la semaine en cours. Ils disent attendre la réponse sur le recours introduit au niveau du Conseil d'Etat. Les adversaires de Saadani lui reprochent aussi d'être absent, donc le parti aussi sur la scène politique depuis trois mois, alors que celle-ci exige une prise de position par le vieux parti sur différents sujets. Il est à noter que la session ordinaire du comité central du parti vient d'être reportée pour le 3 octobre. N. C.

Administration algérienne

La bureaucratie, bientôt un triste souvenir ?

L'administration algérienne fait de grands pas. Un constat qui vient après tous les efforts et les moyens déployés pour sortir de la tourmente bureaucratique, alors que l'administration reste le rêve à réaliser pour que le citoyen puisse finalement retirer tous ses documents en un seul clic. A peine quelques années, le citoyen devait se réveiller à l'aube pour se rendre à une administration quelconque pour un acte de naissance des archives. Aujourd'hui, il peut le retirer de n'importe quelle mairie, grâce à l'archivage électronique. Mais le chemin reste pavé de difficultés, du fait que l'Algérie s'est réveillée tardivement et que dans les pays développés la bureaucratie ne figure plus dans le dictionnaire. Lorsque les voisins de l'Algérie ont su attirer des investissements étrangers, c'est pour la simple raison des facilités accordées. Ici, les choses avancent lentement, et ça se répercute sur l'économie nationale, sachant que l'administration électronique pourra économiser de l'argent. Une information qu'a confirmée le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Nouredine Bedoui, lors de sa dernière visite à Alger.

Les temps ont changé depuis la création d'un département ministériel chargé de la réforme du service public. L'objectif initial de cette institution, hormis la réforme souhaitée de l'administration, mais aussi de rétablir la confiance entre cette dernière et le citoyen algérien. Mohamed El Ghazi à la tête de cette jeune institution avait pu avancer à grands pas, même si elle n'avait pas duré longtemps. A l'heure actuelle, concrètement par-

lant, le trajet s'avère plus long. Parmi les documents d'identité, seul le passeport biométrique a été réalisé, quant aux autres ils sont toujours en projet : Carte d'identité, permis de conduire figurent à présent sur la liste d'attente. La dernière information relative à ce sujet, c'est que la fameuse carte à puce biométrique sera délivrée au mois de janvier prochain, et qui remplacera l'ancienne carte «le livre vert» comme certains l'appellent. Les détenteurs d'un passeport biométrique pourront le retirer sans avoir à repasser par les mêmes procédures. Les passeports biométriques sont désormais «délivrables» au niveau des Assemblées populaires communales. Une nouvelle qui soulage les daïras après le calvaire vécu suite au rush sur les guichets du service biométrique. L'opération ne concerne qu'une partie des

mairies de la capitale, en attendant sa généralisation à d'autres. Autre chose qui a su alléger les dossiers : les copies légalisées ne sont plus obligatoires. Une chose qui a diminué de façon plus que remarquable le nombre de personnes tenant les piles de papiers aux guichets de la mairie. Pourquoi demander un document dont l'administration aurait accès facilement ! Tel est le cas de l'état civil, à l'exemple de l'extrait de naissance, celui du décès, mariage qui ne sont plus demandés ; c'est une directive applicable seulement pour les daïras, APC, wilayas. Le plus important c'est que l'amélioration est désormais palpable mais qui demeure relative, lorsqu'on sait que plusieurs régions sont toujours loin de toutes formes de civilisation.

Mohamed Makhout

LA QUESTION DU JOUR

Un missile ajusté porteur de message

Suite de la page une

Où que voit-on ? Une arrivée massive de soldats de la coalition au Yémen, comme si loin de retarder la bataille décisive, loin de faire réviser une stratégie dont les failles sont devenues manifestes, la coalition a décidé non seulement de ne rien en changer mais d'en accélérer la mise en œuvre. Et peu importe si ce faisant elle court au devant de grands revers. Un deuxième tir de missile tapant comme le premier dans le mille et ce pourra être le rembarquement en catastrophe. La bataille de Sanaa ajournée, peut-être reportée aux calendes grecques, sinon abandonnée, mais sans préavis. Et comme il est rare qu'un malheur arrive seul, ce pourra être par la même occasion le début d'une contre-offensive rebelle, dont il serait à craindre qu'elle culmine dans la reprise de Aden. Il faut s'attendre à tout s'agissant d'une guerre qui comme Janus a deux visages. Ou plus exactement un premier plan et un arrière-plan, différents en cela que ce ne sont pas exactement les mêmes belligérants qui sont aux prises dans les deux. Il arrive même que ces deux fronts se superposent de manière fugace, le temps qu'un missile soit tiré par exemple, et qu'il fasse mouche surtout. Tant que la coalition était loin de Sanaa, elle avait surtout affaire aux avant-postes rebelles, qu'elle n'avait pas grand mal à enfoncer. Autant de succès, les uns remportés aussi facilement que les autres, ont fini par lui faire croire que décidément elle avait surestimé l'ennemi, qu'elle ferait mieux d'accélérer le pas, d'en finir avec lui plus vite que prévu. Une série de petites victoires peuvent agir comme de la drogue, faire perdre le sens des réalités, conduire à diminuer la vigilance, à baisser la garde, ce qui en général se paie cash. C'est précisément ce qui est arrivé à la coalition vendredi dernier. Après l'ivresse, le réveil douloureux. Le message des rebelles n'en reste pas moins clair : restez au sud, que vous avez nettoyé de notre présence, mais prenez garde à ne pas trop vous aventurer au nord, où se trouvent nos places fortes, que nous ne sommes guère disposés à vous céder. Où irions-nous sinon ?

M. H.

Enquête Le salaire moyen mensuel en Algérie est de 37 800 DA

LE SALAIRE moyen net mensuel en Algérie (hors secteurs agriculture et administration) a évolué de 4,8% durant l'année 2014 pour s'établir à 37 800 DA (contre 36 104 DA en 2013), a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Par secteur juridique, l'évolution globale des salaires en 2014 a été de 4,6% dans le secteur public et de 5,9% dans le secteur privé, indiquent les résultats d'une enquête annuelle sur les salaires réalisée par l'ONS en mai 2014 auprès de 832 entreprises, dont 564 publiques et 268 privées nationales, représentant toutes les activités hormis l'agriculture et l'administration. Plus précisément, le salaire moyen mensuel net a été de 52 700 DA dans le secteur public et de 31 000 DA dans le secteur privé national en 2014. Les plus importantes augmentations ont concerné les secteurs de la santé (14,6%), commerce et réparation (12,4%), les services (9%) et l'immobilier (7,2%). Par contre, l'ONS a noté une faible augmentation dans les secteurs hôtels et restaurants (2,1%) et dans la section construction (2,5%). Dans les secteurs de l'immobilier et des hôtels et restaurants, la moyenne des salaires reste également faible avec un montant de 31 181 DA pour l'immobilier (29 092 DA en 2013) et 31 608 DA pour l'hôtellerie et restauration (30 948 DA en 2013), selon cette enquête. Il est observé que la hausse des salaires pour le secteur de la construction a profité surtout aux cadres (augmentation de 14,3%), comparativement aux agents de maîtrise (+6,6%) alors que le salaire moyen des agents d'exécution a progressé de 0,3% seulement. L'ONS a précisé que le salaire, qui correspond au montant effectivement perçu par le salarié, prend en compte le salaire de base, les primes et indemnités ainsi que les différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite). Le salaire de base reste la principale composante de la rémunération brute totale à hauteur de 63%, alors que les primes et indemnités en représentent 37%, relève l'enquête.

Le secteur pétrolier toujours mieux rémunéré

Les résultats de l'enquête ont confirmé, une fois encore, que le secteur le plus rémunérateur est celui des activités pétrolières (production et services d'hydrocarbures) avec un niveau moyen de salaire qui s'élève à 98 000 DA, suivi par le secteur financier (banques et assurances) avec 57 800 DA. A l'inverse, les salaires dans le secteur de la construction demeurent les plus faibles dans la structure salariale avec un montant mensuel moyen de 28 722 DA en 2014 contre 28 021 DA en 2013, selon les mêmes données.

Salem K.

Benghebrit, ministre de l'Education nationale :

«Les écoles primaires, priorité des priorités»

«Tous les efforts seront basés sur un enseignement de valeur au niveau des écoles primaires où la priorité des priorités leur est accordée. Ce cycle est très important pour le relever le niveau», a indiqué la ministre de l'Education, en marge de la visite de travail et d'inspection qu'elle a effectuée, hier, à Boumerdès.

Par A. Kichni

Dans sa déclaration, elle a insisté sur une meilleure qualité de l'enseignement et gagner en crédibilité et ce, pour «reprioriser» le cycle du primaire. Elle n'a pas manqué de dire que le secteur dispose de 26 000 écoles et groupes scolaires du cycle primaire qui représentent 72% des établissements scolaires. Quant à la surcharge des classes, elle dira : «Au niveau national on enregistre un taux de 7%, par contre à Boumerdès le taux est beaucoup plus élevé avec 8%». Evoquant la situation des enfants non admis à l'examen du baccalauréat, elle soulignera que «ce n'est pas dans nos obligations, mais nous accordons à l'élève de passer une 2^e fois l'examen du Bac dans des classes spéciales». Pour la ministre, l'Etat a consenti d'énormes efforts pour le développement du secteur et l'inscription de nombreux projets. «Chaque enfant ouvre droit à la scolarisation. S'il y a 100 enfants à scolariser, on doit les prendre en charge. Nous sommes obligés de lui assurer la scolarisation. Il n'y a pas de report», rassurera-t-elle.

Dans son intervention, Nouria Benghebrit a sommé les responsables des établissements à encourager la création d'associations des parents d'élèves, la sensibilisation des adhérents



pour des journées de volontariat et l'embellissement des structures pédagogiques et autres opérations. Cet effort collectif nécessite une réelle prise en charge. «Le problème aujourd'hui réside dans la mise en œuvre», ajoutera-t-elle. Quant à l'enseignement de la langue amazighe, la ministre Nouria Benghebrit a déclaré que «la volonté de généraliser l'enseignement de la langue amazighe existe». «C'est ainsi que nous

fondons un grand espoir pour que cette langue soit généralisée au niveau national», a-t-elle ajouté. «De 11 wilayas le chiffre est passé à 21 wilayas pour l'enseignement de la langue».

Il est à rappeler que la directrice de l'éducation à Boumerdès, Sonia Gaid, avant l'entame de la visite, a présenté son secteur et développé les principaux plans caractérisés par un enchaînement lié à la scolarité, l'encadrement, la solidarité nationale et

les infrastructures scolaires.

A l'issue de cette visite, la ministre de l'Education a inauguré plusieurs établissements du cycle secondaire, entre autres, un lycée dans la commune d'El Kherrouba de 800 places pédagogiques, un autre de 1 000 places pédagogiques au quartier d'El Helaymia dans la commune de Boudouaou ainsi que la cantine scolaire d'une école primaire dans la même localité.

A. K.

Revendications socioprofessionnelles des employés de l'Education

«Une prise en charge avec plus de sérieux»

A se fier aux propos de la première responsable de l'Education, il n'y aura pas le feu en termes de contestation sociale cette année, car, affirme-t-elle, tous les cadres de son secteur étaient mobilisés pour satisfaire les revendications des syndicats avec «plus de sérieux». La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé, avant-hier à Alger, que les cadres de son secteur étaient mobilisés pour satisfaire les revendications des syndicats avec «plus de sérieux». «Tout le staff administratif du ministère de l'Education est mobilisé pour contribuer à la satisfaction des revendications retenues dans les procès-verbaux des réunions avec les syndicats, signés en mars dernier», a soutenu M^{me} Benghebrit qui passait dans l'émission «Hiwr Essaa» de la Télévision algérienne. M^{me} Benghebrit a réaffirmé son engagement à organiser un concours pour la promotion de 45 000 enseignants des trois

cycles (primaire, moyen et secondaire) et la promotion systématique des enseignants qui occupent des postes «appelés à disparaître», la conversion des postes de promotion vacants en postes de recrutement et le déchargement de postes vacants au profit des intendants. Parmi le personnel occupant des postes «appelés à disparaître», M^{me} Benghebrit a cité les intendants qui bénéficieront de la promotion, reconnaissant l'existence de défaillances dans l'encadrement administratif au niveau de certains établissements scolaires, notamment pour les postes d'intendants. La ministre a lié cette situation au «budget du secteur qui ne permet pas la couverture de toute la demande», soulignant la contribution du secteur de l'emploi dans ce cadre à travers des contrats d'emploi des jeunes. La ministre a réitéré, dans ce contexte, l'annonce de rencontres avec les dix syndicats du secteur à partir du

15 octobre prochain, saluant, à ce propos, «le sens de la responsabilité» des syndicats. La loi sera appliquée contre les enseignants permanents qui n'ont pas rejoint leurs postes durant les deux premiers jours de la rentrée scolaire, a par ailleurs prévenu la ministre, insistant qu'à défaut de rejoindre leurs postes dans les 15 prochains jours ces derniers seront remplacés. A une question sur le problème de surcharge des classes dans certaines wilayas du pays, M^{me} Benghebrit a indiqué que 5,01% des écoles primaires et 6,45% CEM seront touchés cette année par ce problème, soulignant que 26 000 établissements scolaires au niveau du territoire national seront prêts à accueillir plus de 8 millions d'élèves. La ministre a lié la surcharge des classes à plusieurs facteurs, dont l'arrivée de deux vagues au cycle secondaire et l'augmentation des nouveaux inscrits (200 000 nouveaux élèves de 2010 à 2015), outre le

manque de main-d'œuvre qualifiée pour la réalisation des infrastructures scolaires programmées. Face à ce problème, M^{me} Benghebrit a retenu l'option de la double vacation dans certaines wilayas. S'agissant de la numérisation du secteur, la ministre a affirmé que les laboratoires de certains établissements seront dotés d'ordinateurs, soulignant que le problème de coupures de connexion au réseau Internet relevait de la poste et des télécommunications. La ministre a réaffirmé, par ailleurs, que l'examen de fin de cycle primaire ne sera pas annulé, précisant que l'élève passera, par contre, les épreuves dans son école. Quant à l'examen du baccalauréat 2015-2016, la ministre a affirmé qu'«aucun changement ne sera opéré dans le système du baccalauréat», ajoutant que tout changement touchant requiert l'aval du gouvernement.

Yasmine Ayadi / APS

Commerce

Près de 40 000 fraudeurs inscrits au fichier national

■ L'année dernière, 5 708 contrevenants, dont 3 958 sociétés, ont été inscrits à ce fichier pour non dépôt de leurs comptes sociaux, exercice d'activités commerciales sédentaires sans local et défaut de facturation dont le montant dépasse 1 million de DA.

Par Ahmed O.

Plus de 38 700 contrevenants ont été inscrits au fichier national des fraudeurs durant le premier semestre 2015 pour diverses infractions nuisant aux pratiques commerciales légales, indique un bilan du ministère. 93% de ces contrevenants (36 230) sont des sociétés qui ont fait l'objet d'une inscription automatique pour non dépôt légal de leurs comptes sociaux pour l'exercice 2013. Le contrôle approfondi opéré sur 20 176 de ces sociétés (n'ayant pas déposé leurs comptes sociaux) a relevé la non localisation de 2 124 sociétés, la constatation de 22 412 infractions, l'établissement de 19 162 procès-verbaux. Sur demande du ministère du Commerce, 2 544 opérateurs ont été inscrits pour des infractions liées à l'exercice d'activités commerciales sans détention de local et au défaut de facturation. L'année dernière, 5 708 contrevenants, dont 3 958 sociétés, ont été inscrits à ce fichier pour non dépôt de leurs comptes sociaux, exercice d'activités commerciales sédentaires sans local et défaut de facturation dont le montant dépasse 1 million de DA. L'inscription au fichier national des fraudeurs s'effectue sur la base de divers motifs et sur demande expresse des services des Douanes, des Impôts, du Commerce et de la Banque d'Algérie. Le fichier national des fraudeurs a été institué par la loi de finances 2006 avant que la loi de finances complémentaire (LFC) pour 2009 renforce son fondement légal. Toutefois, l'inscription des commerçants et des sociétés au fichier national des fraudeurs n'est pas permanente car les opérateurs seront retirés dès la régularisation de leur situation et engagement à ne plus commettre d'infractions pendant deux ans. En cas de récidive, le contrevenant sera soumis à une mesure coercitive, à savoir son inscription dans le fichier de façon définitive. Les dispositions de l'article 29 de la LFC 2009 prévoient, à l'encontre des contrevenants, des sanctions allant de l'exclusion du bénéfice d'avantages fiscaux et douaniers liés à la promotion de l'investissement, à l'exclusion du bénéfice des facilitations accordées par les administrations fiscales, douanières et de commerce jusqu'à l'exclusion de soumission aux marchés publics. L'exclusion des opérations de commerce extérieur est également prévue par la loi, une mesure appliquée par le refus de la délivrance de l'attestation de paiement de la taxe de domicilia-



tion bancaire. Selon le décret exécutif 13-84 du 06 février 2013, fixant l'organisation et la gestion du fichier national des fraudeurs, les fraudeurs éligibles à l'inscription sont toute personne, physique ou morale, ayant commis «des infractions graves aux législations et réglementations fiscales, commerciales, douanières, bancaires et financières ainsi que le défaut de dépôt légal des comptes sociaux». Les infractions constituant des motifs d'inscription de leurs auteurs au fichier sont liées à la «soustraction à l'assiette et au paiement de l'impôt, aux manœuvres frauduleuses et déclarations en matière

fiscale, douanière et commerciale, au détournement d'avantages fiscaux, douaniers et commerciaux et à la protection et à la santé du consommateur», selon la Direction générale des impôts (DGI). Les infractions liées aux opérations bancaires et financières, au défaut de la publicité légale et à l'atteinte à l'économie nationale sont également concernées par ce fichier, géré par la DGI. La réglementation veut que l'inscription au fichier des fraudeurs soit «une mesure conservatoire» prise à l'égard des personnes morales ou physiques ayant commis des actes frauduleux et également «un

mécanisme administratif de prévention et de répression des fraudes et de la délinquance économique». La base de données du fichier est transmise, à chaque mise à jour, aux services fiscaux et aux Douanes pour le suivi de la domiciliation d'opérations de commerce extérieur, de soumissions aux marchés publics, de demande d'avantages fiscaux, douaniers et commerciaux ainsi que des facilitations administratives et de délivrance d'attestations de situations fiscales, selon le même décret.

Ahmed O./ APS

Crédit à la consommation

La nouvelle centrale des risques opérationnelle à la mi-septembre

L'entrée en service de la nouvelle centrale des risques de la Banque d'Algérie est prévue pour la mi-septembre 2015, permettant ainsi de contribuer à la relance du crédit à la consommation, a annoncé hier le gouverneur de la Banque centrale algérienne, Mohamed Laksaci. «L'entrée en production de la nouvelle centrale des risques de la Banque d'Algérie est prévue pour la mi-septembre 2015», a indiqué M. Laksaci lors de la présentation des principales tendances financières et monétaires durant le premier semestre 2015. La nouvelle centrale des risques qui constituera

«un important outil d'aide à la gestion des risques de crédits» par les banques de la place, contribuera aussi «à la reprise effective du crédit à la consommation», a affirmé M. Laksaci. Le retour du crédit à la consommation avait été décidé par la tripartie de février 2014 (gouvernement-UGTA-patronat) après avoir été suspendu en 2009 pour ne pas alourdir la facture des importations et encourager la production nationale. Le crédit à la consommation aux ménages, dont les conditions et les modalités ont été fixées en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel en mai der-

nier, concerne les biens fabriqués par des entreprises exerçant une activité de production ou de service sur le territoire national et qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers. Ces entreprises doivent être, précise le texte, en règle avec les impôts et les organismes de sécurité sociale, doivent être bancarisées et vendre avec factures. Le taux d'intégration des biens qui pourront être acquis grâce à un crédit à la consommation doit être fixé par arrêté ministériel.

Salim H.

Réserves de change En baisse à 159,027 milliards de dollars en juin

LES RÉSERVES de change de l'Algérie ont poursuivi leur tendance baissière pour s'établir à 159,027 milliards de dollars à fin juin 2015 contre 178,938 milliards de dollars à fin décembre 2014, a annoncé, hier à Alger, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci. A fin juin 2014, les réserves de change étaient de l'ordre de 193,269 milliards de dollars. Cela indique «une forte contraction» des réserves officielles de change entre fin juin 2014 et fin juin 2015 et qui se sont contractées de 34,242 milliards de dollars en raison de «l'impact du choc externe sur la balance des paiements extérieurs de l'Algérie depuis le quatrième trimestre 2014», a indiqué M. Laksaci lors de la présentation des tendances financières et monétaires de l'Algérie au premier semestre 2015. Cependant, le niveau des réserves de change «reste adéquat pour faire face au choc externe en situation de très faible dette extérieure située à 3,353 milliards de dollars à fin juin 2015», a souligné le gouverneur de la Banque centrale. F.L.

Prix Le pétrole hésite en Asie

LES COURS du pétrole étaient hésitants hier matin en Asie, dans un contexte marqué par des chiffres mitigés de Chine montrant un recul de la demande dans la deuxième économie mondiale. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en octobre perdait 1,34 dollar à 44,71 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, la référence européenne du brut, également pour livraison en octobre, gagnait de son côté 44 cents à 48,07 dollars le baril. De nouveaux chiffres, ceux du commerce extérieur, ont signalé un affaiblissement de l'économie chinoise, la deuxième au monde. Les douanes chinoises ont annoncé que les exportations de la Chine avaient reculé de 5,5% calculées en dollars (6,1% en yuans) en août par rapport au mois d'août 2014. Les importations, également calculées en dollars, chutaient de 13,8% (14,3% calculées en yuans). L'excédent commercial croissait de 20,1% sur la période. Le recul des exportations est toutefois nettement inférieur aux prévisions moyennes de 6,6% anticipées par un panel d'économistes de Bloomberg News et marque une amélioration par rapport au mois de juillet où les exportations chinoises avaient accusé un fort recul de 8,9%. R.E.

Ouargla

Une soixantaine de micro-projets financés durant le premier semestre

■ Au moins 62 dossiers de montage de micro-projets ont été financés, durant le premier semestre de 2015, par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) à Ouargla, a-t-on appris des responsables locaux de cet organisme.



Par Lamine D./APS

Montés notamment par des jeunes et des femmes au foyer, les 62 micro-projets ont bénéficié d'un financement tripartite (banque, Angem et apport personnel), font partie de 97 dossiers évalués parmi un total de 147 dossiers déposés entre les mois de janvier et fin juin derniers au niveau de l'antenne de Ouargla de l'Angem, a indiqué son coordinateur de wilaya, Lamine Saïdi. D'un volume de financement de près de 17 millions DA, ces projets qui ont contribué à l'atténuation du chômage par la création de 93 emplois permanents, sont versés dans les services (45 projets), les travaux publics, l'industrie, et le reste réparti entre l'agriculture, l'artisanat et le commerce, a-t-il précisé. S'agissant de la formule de financement bipartite de microprojets (Agence-banque), le même responsable a fait état du déblocage, durant la même période, d'un montant de 1,1 million DA ayant permis à 800 bénéficiaires d'acquiescer des matières premières nécessaires à leurs micro-projets. Ces entités

activent dans les créneaux de l'industrie (276), les services (123), les travaux publics (96), en plus d'autres projets liés à l'agriculture et l'artisanat, a-t-il déclaré. Le même responsable a relevé que le financement bipartite avec des crédits sans intérêts, ne dépassant les 30 000 DA et destinés notamment à l'acquisition de matières premières, connaît un engouement auprès des jeunes, notamment la femme au foyer, grâce, a-t-il expliqué, aux campagnes de

sensibilisation sur l'impact de ce mécanisme dans la création d'emplois et la lutte contre le chômage. Pas moins de 4 418 dossiers de micro-projets, au titre du financement tripartite, ont été déposés au niveau de l'Angem depuis sa mise en place en 2005, dont 1 530 dossiers ont été évalués et 1 105 financés, a signalé le coordinateur de l'Angem de Ouargla. M. Saïdi a fait état, en outre, du financement, à fin juin dernier, de 987 micro-projets, pour un montant

de plus de 105 millions DA, portant le nombre d'emplois de 86 postes générés en 2012 à un total de 987 emplois en 2015. Ce dispositif a généré depuis sa création 15 217 emplois au titre de la formule de financement bipartite d'autant de micro-projets, sur un total de 22 033 dossiers déposés, pour un financement global de près de 586 millions DA, a ajouté le coordinateur de l'antenne de l'Angem de Ouargla.

L. D./APS

23 annexes communales reliées au réseau de fibre optique

Vingt-trois annexes communales à travers la wilaya de Ouargla ont été raccordées, à ce jour, au réseau de la fibre optique, a-t-on appris lundi auprès de la Direction opérationnelle des télécoms (DOT) de Ouargla. Retenue dans le cadre du plan national de modernisation et de numérisation des services administratifs offerts aux citoyens, l'opération cible dans son ensemble 46 annexes à travers les 21 communes que compte la wilaya de Ouargla, selon la même source. Les travaux sont en cours d'exécution pour le raccordement des 11 autres annexes communales au réseau de fibre

optique, à l'instar de celles d'El-Bour et Afrane (commune de N'goussa), Ghamra et El-Ksour (Mégarine), Moggar et El-Harihira (Sidi-Slimane) et Goug (Blidet Amor), a-t-on fait savoir. Initiée par le secteur de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (P-TIC), cette opération, dont les chefs-lieux de communes ont déjà bénéficié de la numérisation, vise à élargir la couverture en fibre optique à l'ensemble du territoire de la wilaya de Ouargla et contribuer à la modernisation du service public, signale-t-on.

Constantine

Les agriculteurs sensibilisés à la résorption de la jachère

Une caravane de sensibilisation ciblant les agriculteurs de la wilaya de Constantine, pour les sensibiliser à la résorption de la jachère, sera lancée depuis la commune de Zighoud-Youcef, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). Toutes les communes de la wilaya sont concernées par cette initiative qui se poursuivra jusqu'à 15 du mois en cours, a précisé la même source, soulignant que des cadres de la DSA, des banques et des techniciens de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) assureront cette mission de sensibilisation. Affirmant que l'objectif est d'encourager les agriculteurs à bannir une pratique «économiquement contre-productive», la

même source a ajouté que les efforts des services agricoles s'orientent vers la résorption des terres en jachère et leur transformation en «cultures pérennes», dans le cadre d'un «assolement triennal bien étudié». Les services de la DSA ont ajouté, dans le même contexte, que des efforts étaient déployés pour introduire, dans les terres laissées en jachère, «la culture de légumineuses» qui reste «stratégique au même titre que les céréales». Soulignant la nécessité de réduire les superficies des terres laissées en jachère, estimées à 49 000 hectares dans la wilaya de Constantine, la même source a précisé qu'un objectif initial de recouvrir 1 300 hectares annuellement a été tracé. Il a

également été précisé que la superficie visée sera augmentée «au fur et à mesure de l'avancement de l'opération». Les efforts ciblent, en premier lieu, les exploitants qui affichent un réel engouement les qualifiant pour être «intégrés dans le planning de reconversion», a-t-on encore ajouté. La wilaya de Constantine où la superficie agricole est de 66 900 hectares, dont 45 000 ha réservés au blé dur, a enregistré, au titre de la campagne agricole 2014-2015, une baisse de la production céréalière qui n'a atteint que 1,9 million de quintaux, soit 25 pour cent par rapport à la saison dernière.

F.K.

Aïn Defla L'enseignement de tamazight lancée dans six écoles de la commune de Tachta

LE LANCEMENT de l'enseignement de la langue amazighe à Aïn Defla a été donné à partir de 6 écoles primaires de la commune de Tachta située dans le nord-ouest de la wilaya, a-t-on appris du directeur de l'Education. Trois écoles primaires dans la commune de Tachta et autant à Ouled Bassa (un douar y relevant) ont inauguré l'enseignement de cette langue au niveau de la wilaya, a indiqué Mahmoud Faouzi Tebboune, relevant que Aïn Defla figure parmi les 20 wilayas du pays concernées par le lancement de l'enseignement de cette langue au cours de l'année scolaire 2015-2016. Deux professeurs licenciés en tamazight assurent l'enseignement de cette langue au niveau des 6 écoles en question à raison de 3 écoles pour chacun d'entre eux, a précisé M. Tebboune, faisant remarquer que l'enseignement de cette langue concernera, dans une première étape, les élèves de 4^e année primaire. Selon lui, l'enseignement de la langue amazighe dans le cycle primaire de la wilaya s'élargira en fonction des demandes formulées par les responsables des écoles, mettant l'accent sur le fait que l'enseignement de cette langue dans la commune de Tachta constitue une «expérience» de laquelle beaucoup d'enseignements doivent être tirés. Considérant que l'introduction de la langue amazighe constitue un «plus» pour l'enseignement primaire de cette commune, le P/APC de Tachta, Lakhdar Mekkaoui, a pour sa part, émis le souhait de voir l'enseignement de cette langue s'élargir à toutes les écoles primaires de la wilaya au cours des années à venir. Il a noté que le fait que les jeunes de Tachta s'expriment, dans leur écrasante majorité, en tachelhit (l'un des dialectes du berbère) constitue un facteur devant leur faciliter l'assimilation de cette nouvelle matière.

A.M.

Annaba Les clés de 500 logements AADL remises avant la fin de l'année

CINQ CENTS (500) logements réalisés à Annaba dans le cadre de la formule location-vente gérée par l'Agence nationale de développement et d'amélioration du logement (AADL) seront remis à leurs souscripteurs «avant fin 2015», a-t-on appris auprès de la direction du logement. Le taux d'avancement des travaux de cette tranche de logements, faisant partie d'un programme global de 900 unités en réalisation au pôle urbain de Kalitoussa (Berrahal), a aujourd'hui dépassé les 80 pour cent, a-t-on souligné de même source. Par ailleurs, les mêmes services font état du lancement des travaux de construction de 4 500 autres logements de la même formule au nouveau pôle urbain intégré de Draa Errich, dans la commune d'Oued El Aneb, et de 1 163 unités similaires sur le site de Boukhadra (El Bouni). La wilaya d'Annaba a bénéficié, dans le cadre de la formule location-vente, d'un programme global de 10 000 unités, réalisées par étapes dans de nouveaux sites urbains, selon la même source qui a rappelé que plus de 40 000 logements, tous segments confondus, ont été inscrits depuis 2010.

R.R.



Libye

Trois soldats tués dans une attaque de Daech près de Benghazi

■ Trois soldats ont été tués et quatre autres blessés dans une attaque menée à l'aube par des terroristes liés à la branche libyenne de l'EI...

Par R.G./Agence

Trois soldats des forces du gouvernement internationalement reconnu de Libye ont été tués dans une attaque des jihadistes de l'organisation Etat islamique (EI) près de la ville de Benghazi (est), a rapporté l'agence Lana proche de ce gouvernement. «Trois soldats ont été tués et quatre autres blessés dans une attaque menée à l'aube par des terroristes liés à la branche libyenne de l'EI», a indiqué l'agence, citant un porte-parole militaire. Elle a précisé que les assaillants avaient attaqué une position de l'armée située à 8 km au sud-ouest de la ville de Benghazi. Dans un message sur twitter, l'EI a revendiqué avoir attaqué deux positions de l'armée, faisant plusieurs morts et saisissant un char et deux véhicules militaires.

Epicentre de la révolte populaire ayant renversé Mouammar Kadhafi en 2011, Benghazi (un millier de km à l'est de Tripoli), est depuis plus d'un an une cité meurtrie par des combats incessants entre les forces gouvernementales et des groupes armés. Parmi ces groupes figurent les islamistes radicaux d'Ansar Asharia, une organisation proche d'Al-Qaïda, et l'EI, qui a fait son apparition en Libye l'an dernier et a déjà revendiqué des attaques dans cette ville.

En proie au chaos depuis la chute du régime Kadhafi, la Libye est livrée aux milices et compte deux Parlements et deux

gouvernements qui se disputent le pouvoir, l'un basé à Tripoli et l'autre à Tobrouk (est), ce dernier étant le seul reconnu par la communauté internationale. Profitant de l'anarchie, l'EI, qui contrôle déjà de vastes pans de territoire en Irak et en Syrie, s'est notamment emparé en juin de la ville de Syrte, à 450 km à l'est de Tripoli.

121 migrants secourus au large des côtes ouest

Les gardes-côtes libyens ont annoncé lundi avoir secouru 121 migrants à bord d'un canot pneumatique en difficulté au large des côtes ouest du pays. «Nous avons secouru 121 migrants qui étaient à bord d'un canot pneumatique, tombé en panne à 7 miles de la ville de Qaraboulli», situé à 60 km à l'est de Tripoli, a indiqué le commandant Mohammed Dandani, responsable des gardes-côtes libyens, cité par l'AFP. Les migrants clandestins originaires de pays arabes et africains, parmi lesquels se trouvaient dix femmes, seront transférés dans des centres de rétention dans la capitale, a-t-on indiqué. Jeudi, au moins trente migrants partis de Libye avaient disparu en mer quand leur canot pneumatique avait commencé à se dégonfler. Une vedette des gardes-côtes italiens a secouru 91 personnes et retrouvé un corps, mais selon les survivants, conduits jeudi soir sur l'île italienne de Lampedusa,



Ph. : DR

il y avait entre 120 et 140 personnes à bord au départ, près de Misrata. La Libye est devenue une plaque tournante de l'immigration clandestine en l'absence de contrôle des frontières et du peu de moyens de ses gardes-côtes. Des dizaines de migrants avaient péri fin août au large de la ville libyenne de Zouara, à environ 160 km à l'ouest de Tripoli, dans le naufrage de leur embarcation.

Les deux journalistes tunisiens disparus depuis un an sont «vivants»

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Taïeb Baccouche, a assuré que les deux journalistes tunisiens portés disparus en Libye depuis un an et dont le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) a revendiqué l'exécution «sont vivants». «Nous sommes arrivés à quelque chose, c'est qu'ils sont vivants», a affirmé le ministre à la radio privée «Jawhara FM», en disant dis-

poser de «preuves irréfutables». «Nous sommes en train d'essayer de les ramener en Tunisie», a-t-il ajouté sans vouloir donner de détails supplémentaires pour ne pas «nuire» à leur sort.

Sofiène Chourabi, un blogueur et journaliste très actif lors de la révolution tunisienne de janvier 2011, et le photographe Nadhir Ktari sont portés disparus en Libye depuis le 8 septembre 2014. La branche libyenne de Daech a affirmé début janvier les avoir exécutés. En avril, le gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale avait annoncé que des détenus avaient admis leur responsabilité dans le meurtre de sept journalistes, dont les deux Tunisiens. Par ailleurs, le bureau de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), lundi, la demande présentée par 62 députés pour la création d'une commission d'enquête sur les accusations de corruption au sein de l'Instance Vérité et Dignité (IVD). «La demande de création de cette commission

sera soumise au vote en plénière, dont la date sera fixée dans les plus brefs délais», a assuré le président de l'Assemblée Mohamed Ennaceur. Une première réunion, vendredi dernier, du bureau de l'ARP avait déjà reporté l'examen de cette pétition déposée la semaine dernière.

Dans une déclaration à «Mosaïque FM», la présidente de l'IVD, Sihem Ben Sedrine avait récusé les accusations de corruption, rappelant que l'Instance avait soumis, en avril, son rapport financier et moral pour 2014 à la présidence de la République, du gouvernement et de l'ARP, «sans pour autant recevoir des remarques ou des oppositions», a-t-elle expliqué. Le rapport de l'IVD pour l'année 2015 sera remis, en décembre prochain, aux trois présidences après sa validation par le contrôleur de la Cour des comptes.

R.G./Agence

Mauritanie

Remaniement partiel du gouvernement

Le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz a opéré un remaniement partiel du gouvernement marqué par le remplacement de trois ministres, dont ceux des Affaires étrangères et de l'Intérieur, selon un décret. Hamadi Ould Meimou a été nommé ministre des Affaires étrangères et de la Coopération en remplacement de Mme Fatma Vall Mint Souenae, qui devient ministre de l'Elevage, d'après ce décret présidentiel publié par l'agence de presse mauritanienne, AMI. M.

Ould Meimou était ambassadeur de la Mauritanie auprès de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba. Ahmedou Ould Abdallah, qui était gouverneur du Brakna (centre sud) devient ministre de l'Intérieur. Il succède à Mohamed Ould Ahmed Rare nommé par un autre décret Commissaire à la Sécurité alimentaire. La troisième personnalité à faire son entrée au gouvernement est Mohamed Lemine Ould Cheikh, député de Wad Naga (sud). Il a été désigné ministre des Relations avec le

Parlement et de la Société civile en remplacement d'Izid Bih Ould Mohamed Mahmoud qui quitte le gouvernement. Le réaménagement a également été marqué par des permutations concernant quatre portefeuilles, selon AMI. Yahya Ould Hademine demeure Premier ministre, poste qu'il occupe depuis le 20 août 2014, après avoir été ministre de l'Equipeement et des Sports.

R.M.

Sahara occidental

«L'intransigeance du Maroc entrave les efforts de l'ONU»

Le membre de la délégation sahraouie de négociation, Boukhari Ahmed a souligné que l'intransigeance du Maroc est le seul obstacle devant les efforts de l'ONU pour parvenir à une solution au conflit sahraoui, appelant le conseil de sécurité à exercer des pressions sur le royaume marocain afin de se conformer à la légitimité internationale. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion de la délégation de négociation

avec l'Envoyé personnel du SG de l'ONU, M. Ross, le diplomate sahraoui a réaffirmé que la seule solution au conflit du Sahara occidental passe par l'organisation d'un référendum libre, juste et impartial devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. Renouvelant la coopération du Front Polisario avec l'ONU, M. Boukhari a souligné que cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ONU pour relancer les

négociations entre le Front Polisario et le Maroc pour la décolonisation du Sahara occidental. Le Représentant du Front Polisario auprès de l'ONU a également affirmé que la résolution du problème du Sahara occidental contribuera dans l'établissement de la sécurité dans la région. «La situation sécuritaire dans la région a obligé l'occupant marocain et ses alliés à réviser leurs positions négatives qui empêchent une solution définitive au

conflit du Sahara occidental», a-t-il ajouté. Pour rappel, l'envoyé personnel du SG des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, est arrivé samedi à aux camps de réfugiés sahraouis dans le cadre d'une visite de trois jours durant laquelle il aura des entretiens avec des membres de la délégation sahraouie chargée des négociations et de hauts responsables sahraouis.

N.T./SPS

Turquie

Opération au sol de «courte durée» en Irak contre les rebelles du PKK

■ La Turquie, dont le président a promis de ne pas céder aux «terroristes», a confirmé hier une opération au sol de «courte durée» de ses troupes dans le nord de l'Irak pour pourchasser des rebelles kurdes à l'origine d'une attaque dans laquelle 16 soldats turcs ont été tués dimanche.

Par Ali O.

«**L**es forces de sécurité turques ont franchi la frontière irakienne dans le cadre du droit de poursuite visant des terroristes du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) qui ont organisé les récentes attaques», a déclaré à l'AFP une source gouvernementale turque s'exprimant sous couvert de l'anonymat. Cette opération est de «courte durée», a ajouté cette source, sans préciser jusqu'à quand elle se poursuivrait ou si elle était toujours en cours. De son côté, le chef de l'État turc Recep Tayyip Erdogan a promis hier de ne pas «abandonner le pays aux terroristes» après une série d'embuscades tendues par les rebelles du PKK qui ont au total provoqué la mort de 30 policiers ou soldats dans le sud-est de la Turquie. «Nous n'avons pas abandonné et nous n'abandonnerons pas cette nation à trois ou cinq terroristes», s'est exclamé M. Erdogan dans un discours télévisé à Ankara. «Dans ce pays, le cimetière des

martyrs n'est jamais resté vide. Il semble qu'il ne le restera jamais», a-t-il ajouté. «Si Dieu le veut, la Turquie, qui a surmonté de nombreuses crises, réussira à se débarrasser de la peste terroriste». La précédente incursion de l'armée turque sur le sol irakien, un phénomène courant dans les années 1990 contre les bases arrière du mouvement rebelle kurde dans les montagnes, remontait à 2011. Selon l'agence de presse privée Dogan, deux bataillons des forces spéciales ont participé à cette opération. L'aviation turque a massivement bombardé dans la nuit de lundi à hier les camps du PKK dans le nord de l'Irak après l'attaque de dimanche à Daglica.

Ces frappes aériennes et le raid des forces spéciales ont entraîné la mort de «près de cent terroristes» du PKK, selon l'agence Dogan citant des sources militaires. Hier, quelques heures avant l'enterrement des 16 soldats tués à Daglica, 14 policiers ont perdu la vie dans une autre embuscade du PKK, qui avait visé un minibus des forces de l'ordre, cette fois près de la frontière avec l'Arménie, l'Iran et l'Azerbaïdjan. Depuis la fin juillet, des affrontements meurtriers ont repris entre le PKK et les forces de sécurité turques, faisant voler en éclat les fragiles discussions de paix engagées par le gouvernement islamo-conservateur d'Ankara avec le groupe rebelle à l'automne 2012.



Quotas de migrants Merkel veut aller plus loin que la proposition de Bruxelles

La proposition à venir de la Commission européenne de repartir 120 000 migrants en Europe n'est qu'un «premier pas», a dit hier à Berlin

la chancelière Angela Merkel, en appelant ses partenaires de l'UE à aller plus loin. «Nous saluons la proposition de Jean-Claude Juncker comme un premier pas important», a-t-elle dit lors d'une conférence de presse commune avec le Premier ministre suédois Stefan Löfven à Berlin.

«Mais il reste un pas à faire (...), nous avons besoin au final d'un système ouvert de quotas», a-t-elle ajouté. Le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker doit présenter aujourd'hui devant le Parlement européen les détails de sa proposition, dont les grandes lignes sont déjà connues. Il va proposer aux États membres de l'UE

d'accueillir via un système de quotas 120 000 migrants se trouvant actuellement en Italie, en Grèce et en Hongrie, pour tenter de répondre à l'afflux de réfugiés qui fuient notamment la Syrie ravagée par la guerre.

Mais le principe même de quotas suscite de fortes réticences, en Grande-Bretagne et en Europe de l'Est notamment.

«Il nous faut une politique d'asile différente» car le «système actuel ne fonctionne plus», a estimé la chancelière allemande, tout en reconnaissant que «nous en sommes loin» au vu des divergences entre États de l'UE.

Elle s'est dite optimiste à moyen terme de parvenir à sur-

monter les divisions entre Européens mais ce ne sera le cas «ni demain ni la semaine prochaine». Tous les pays européens en mesure de pouvoir prendre en charge des demandeurs d'asile doivent être mis à contribution, a souligné M^{me} Merkel en citant notamment la République tchèque et la Bulgarie, deux pays critiques à l'égard de quotas européens.

«Se contenter de dire que (la crise migratoire) n'est pas mon affaire est quelque chose qui ne va pas», a-t-elle dit.

Une réforme de la politique d'asile en Europe est à ses yeux une nécessité car il en va «des valeurs» de l'Europe.



Points chauds Responsabilité

Par Fouzia Mahmoudi

Si les dirigeants européens s'adonnent à d'intenses réflexions et à des réunions sans fins pour tenter de gérer au mieux la crise des migrants, les États-Unis de leur côté ne semblent pas se sentir concernés par cette conséquence bien concrète de leurs guerres au Moyen-Orient et en Afrique. Que se soit la Libye, le Mali, l'Irak ou encore la Syrie, Washington était tout autant, et souvent même beaucoup plus, responsable que les Européens dans ces conflits et pourtant, le vieux continent est le seul aujourd'hui à supporter le poids de la fuite massive des populations de ces pays décimés par la guerre. Toutefois, certaines personnalités politiques, telles que John Bolton, ancien ambassadeur des États-Unis à l'ONU, se sont faites l'écho de ce malaise en critiquant l'attitude d'Obama, qui, dans tous les conflits actuels «est un président qui dirige de l'arrière». Critiquant ainsi la passivité incroyable du président démocrate, l'ancien diplomate se demande surtout quand l'administration américaine prendra la mesure de ce drame humanitaire et surtout en deviendra partie prenante. Mais alors que Obama est à la fin de son second et dernier mandat et que les Américains doivent déjà faire face à onze millions d'immigrés illégaux venant d'Amérique du Sud, l'on doute fortement que la Maison-Blanche prenne la moindre mesure dans ce sens. Même chose du côté des candidats pour la présidentielle de 2016 qui sont aujourd'hui en pleine campagne pour les primaires du parti Républicain et du parti Démocrate et qui ne peuvent se permettre de se lancer dans un sujet qui pourrait sonner le glas pour leur parcours. Après tout, Donald Trump, le candidat Républicain qui est aujourd'hui en tête des sondages et celui qui a fait sensation il y a quelques semaines pour avoir déclaré vouloir reconduire à la frontière l'ensemble des 11 millions d'immigrés qui se trouvent aux États-Unis actuellement. Il avait aussi déclaré que la majorité de ces immigrés étaient des délinquants envoyés par le Mexique pour s'en débarrasser. L'on imagine alors mal Donald Trump proposer que son pays prenne sa part de migrants qui ont pourtant quitté leurs pays à cause de guerres causées directement ou indirectement par la Maison-Blanche. Reste à savoir alors si les Européens oseront interpeller Washington et mettre les Américains devant leurs responsabilités ou s'ils accepteront de porter seuls le poids d'une immigration dont le flux semble inextinguible.

F. M.

Birmanie

En campagne électorale, Suu Kyi appelle au changement

LA CHEF de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi a appelé hier pour le début de la campagne électorale la communauté internationale à veiller à ce que les élections législatives de novembre, «un moment décisif», apporte un «véritable changement politique». Près de 30 millions de Birmans sont appelés aux urnes le 8 novembre prochain et pour beaucoup ce sera le premier scrutin libre auquel ils participeront après des décennies de dictature militaire. La Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti de Suu Kyi, qui n'avait pas participé au dernier scrutin national, est donné favori. Pour le prix Nobel de la Paix, le scrutin est «un moment décisif» pour la Birmanie, qui est dirigé depuis 2011 par un gouvernement quasi-civil. «Pour la première fois depuis des décennies, notre peuple a la possibilité d'amener un vrai changement. C'est une chance que nous ne pouvons nous permettre de laisser passer», a-t-elle déclaré en anglais dans un message vidéo diffusé par la LND. Suu Kyi qui a été enfermée en résidence surveillée pendant près de 15 ans par l'ancienne junte, a appelé la communauté internationale à surveiller les élections et à veiller à ce que «notre peuple sente que sa volonté a été respectée, dans la voie d'un véritable changement politique et gouvernemental».

Dans un autre message en langue birmane, elle a exhorté les électeurs à penser aux générations futures. Quelque 90 partis politiques ont enregistré des candidats pour ces législatives, véritable test démocratique pour cette nation pauvre d'Asie, qui s'est ouverte en 2011 après des décennies d'isolement. La LND aligne plus de 1 000 candidats, soit un peu plus que son principal rival, le Parti pour la solidarité et le développement de l'Union (USDP), parti créé par d'anciens militaires au pouvoir actuellement. La chef de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi avait confié à l'AFP être confiante de pouvoir remporter les élections historiques de novembre si elles sont «libres et équitables», mais reste inquiète que le scrutin soit entaché d'irrégularités dans un contexte politique très tendu. L'Assemblée élue le 8 novembre devra élire quelques mois plus tard un président. Mais l'accès à la présidence est toujours impossible pour Suu Kyi en raison d'un article de la Constitution qui exclut les personnes ayant des conjoints ou des enfants étrangers – une disposition considérée comme visant directement Suu Kyi, dont les deux fils sont Britanniques. Suu Kyi a indiqué à l'AFP que la LND révélerait son candidat pour la présidence «uniquement après les élections».



Festival international du film de Toronto

«Maintenant ils peuvent venir» de Salem Brahimi en compétition

Le Festival international de Toronto est prévu du 10 au 20 du mois de septembre courant. Ce rendez-vous cinématographique sera une occasion pour projeter des films des quatre coins du monde. L'Algérie sera présente lors de cet événement à travers le film «Maintenant ils peuvent venir» de Salem Brahimi.

Par Abla Selles

Les films algériens continuent de participer aux différentes festivités cinématographiques internationales. Les uns remportent des prix, d'autres rentrent avec une nouvelle expérience. Pour le Festival international de Toronto, prévu cette année du 10 au 20 du mois de septembre courant, l'Algérie sera représentée par le long-métrage de fiction «Maintenant ils peuvent venir» de Salem Brahimi. Ce film est coproduit par KG Productions, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et Battam Films.

Le film relate une histoire qui s'est déroulée durant les années 80 en Algérie, quand le socialisme se meurt et l'islamisme d'importation afghane plonge le pays dans le fanatisme puis dans l'horreur. Sur injonction de sa mère, Nouredine épouse la belle Yasmina. Avec elle, alors que le pays bascule dans la tragédie de la décennie noire, il apprendra l'amour, la famille et la résistance mais rien n'échappe à la violence islamiste. Il est à rappeler que le réalisateur algérien Salem Brahimi est né en 1972 à Londres. Il est installé actuellement en France où il a une société de production. Diplômé de



l'Ecole de commerce (EDHEC 1994), Salem Brahimi débute dans le cinéma comme assistant puis régisseur, travaillant tour à tour avec Michèle et Costa-Gavras. Alors qu'il continue à travailler sur des longs métrages avec d'autres productions (*Beau travail* de Claire Denis, *Tenue correcte* exigée de Philippe Lioret, *Je suis né d'une cigogne* de Tony Gatlif, *Petit Ben* d'Ismaël Ferrouki...), Salem Brahimi revient régulièrement à KG Productions qui lui offre une variété d'expériences, notam-

ment avec une première incursion dans la production en travaillant sur le court-métrage «*Tueurs de petits poissons*» (1998) d'Alexandre Gavras ou en collaborant comme co-scénariste avec Denis Chouinard.

En 2002, Salem Brahimi crée sa société de production Wamp Films. Cette dernière développe et produit des documentaires pendant 3 ans (notamment «*Selves and Others – un portrait d'Edward Said*» d'Emmanuel Hamon diffusé partout dans le monde, notamment par TV5, Al

Jazeera, la RTBF et SVT).

En 2004, il se «lance» dans le long-métrage en coproduisant, aux côtés de KG Productions, «*Mon Colonel*» (2006) de Laurent Herbet et «*Cartouches gaULOISES*» (2007) de Mehdi Charef. C'est à l'occasion de ces deux projets tournés en Algérie et en France qu'il crée une structure parallèle en Algérie, Battam Films, qui assure la gestion et la production algérienne de ces deux projets.

En 2015, il réalise «*Maintenant ils peuvent venir*» avec lequel il

participe au Festival international de Toronto. A.S.

Salon international du livre d'Alger

Installation du jury du Prix Assia Djebar du roman

Le jury du Prix Assia Djebar du roman, qui sera décerné lors du Salon international du livre d'Alger prévu du 27 octobre au 7 novembre 2015, a été installé lundi à Alger. Présidé par l'écrivain Merzak Bagtache, le jury est composé de 11 membres dont des critiques, des traducteurs, des universitaires et des auteurs dont Nacer Khoudja, Hassan Bourayou, Hakima Sebaili et Mohamed Sari. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné, en marge de la l'installation du jury au ministère de la Culture, l'importance de ce prix qui constitue une occasion pour «promouvoir la production littéraire, inciter les éditeurs à mettre sur le marché des œuvres de qualité et créer une dynamique sur le marché du livre», ajoutant que le prix qui porte le nom de l'écrivaine de renommée

mondiale Assia Djebar est financée par deux éditeurs publics, l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag).

«Créé à l'occasion de la 20^e édition du Salon international du livre, le prix se veut un hommage à l'écrivaine disparue», a poursuivi le ministre. Le ministre de la Communication, Hamid Grine, présent à la cérémonie d'installation du jury, a assuré que ce «prix n'est autre qu'une reconnaissance à la femme algérienne, notamment à la disparue Assia Djebar, ainsi qu'une référence pour tous les Algériens» en vue de les inciter à lire davantage. M. Grine a affirmé que ce prix «professionnel» vise à promouvoir la production littéraire et à ancrer «la culture de mérite» pour concourir à la création d'un esprit compétitif.

Soulignant l'importance du prix, le président du jury, Merzak Bagtache, a estimé qu'il contribuerait à valoriser la littérature algérienne.

«Il sera difficile de choisir trois noms qui soient à la hauteur du talent de Assia Djebar parmi plus de 50 textes écrits en trois langues (arabe, tamazight et français)». Le montant du prix pour les trois langues est de 1 million de DA (1 000 000 DA) pour chaque catégorie. Outre les ministres de la Culture et de la Communication, étaient également présents à la cérémonie d'installation du jury, les directeurs généraux de l'Anep, Djamel Kaouane, et de l'Enag Hamidou Messaoudi.

L.B.

Prévu du 20 août au 20 octobre

Le concours de la meilleure nouvelle est de retour

Comme à l'accoutumée, le concours de la «meilleure nouvelle», initié par l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, viendra se hisser dans sa douzième édition, à partir du 20 du mois d'août courant au côté des concours dédiés aux arts et aux lettres. L'édition de cette année a pour thème «Mémoire et souvenirs». Organisé à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale «1^{er}

Novembre 1954», il demeure une tribune d'expression libre, offerte à ces auteurs pour marquer par leurs œuvres littéraires l'art de l'écriture. Ouvert du 20 août courant au 20 octobre prochain, ce concours s'adresse à toutes les franges de la population et dans toutes les langues à usage en Algérie. Les nouvelles présentées ne doivent pas dépasser les dix pages, selon les organisateurs. Ainsi, les candidats doivent envoyer leurs

œuvres en trois exemplaires accompagnés d'une fiche de renseignements à l'adresse suivante : Bibliothèque jeunesse Didouche Mourad 38/40 rue Didouche Mourad, Alger. Les œuvres seront soumises à un jury composé d'hommes de lettres et d'écrivains et trois grands prix seront décernés à trois lauréats lors de la cérémonie de remise des prix.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée national du Bardo
Jusqu'au 15 septembre :
Troisième édition de l'exposition collective «Al-Tibak».

Galerie Ezzou'Art
Jusqu'au 11 septembre :
Exposition intitulée «60 ans et quelques printemps» de l'artiste abdelouahab Selka.

Palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine
Jusqu'au 15 septembre :
Exposition rétrospective de l'artiste peintre Bachir Belounis.
Jusqu'au 10 octobre :
«Les arts visuels», exposition collective des artistes de l'Est
Jusqu'au 12 novembre
Exposition collective intitulée «Al aswat al naouba».

Maison de la culture Moubarek-El Mili (Mila)
Du 13 au 17 septembre :
Festival de la musique spirituelle soufie.

Salle Ahmed-Bey de Constantine
Jusqu'au 6 septembre :
Semaine culturelle de la République tunisienne.

Galerie Aïcha Haddad
Jusqu'au 10 septembre :
Exposition de l'artiste Hibatoullah Zineb Benlahrech.

Librairie la renaissance
Jusqu'au 10 septembre de 9h à 20h :

En collaboration avec l'Office Riadh El Feth, la librairie la Renaissance organise une foire du livre. Cette foire vise un large public (médecine, littérature et technique, informatique, architecture, etc.) et est enrichie par des livres pour enfants (contes, livres d'activités et d'apprentissage, livres parascolaires pour tous les niveaux).

Théâtre national algérien (TNA)
14 septembre :
Le célèbre Orchestre «Lamoureux» sera en représentation pour la première fois.

Coup-franc direct



L'entraîneur, cet éternel fusible !

Par Mahfoud M.

Trois journées du championnat professionnel et on dénombre déjà deux victimes parmi les techniciens limogés par leurs directions respectives, à savoir, Belatoui de l'ABS et Dziri du RCA qui ont été éconduits vers la porte de sortie. Le technicien algérien est toujours la cible facile des présidents de clubs qui en font des fusibles à sauter à chaque fois qu'ils paniquent après une quelconque secousse. Les dirigeants des clubs algériens ne se soucient nullement de la stabilité qui n'existe pas dans leur vocabulaire, surtout quand on sait que c'est la rue qui commande, et qu'une fois les résultats ne sont pas au rendez-vous, le mouton à sacrifier est tout de suite trouvé. Pourtant, on ne cesse de dire que la stabilité est à même de créer la dynamique souhaitée et que les dirigeants devraient être beaucoup plus patients avec ces entraîneurs qui doivent être soutenus et protégés car on ne fera rien en limogeant un entraîneur et la crise ne fera que s'accroître. Il faudra des mesures fermes de la part des institutions gérant le football pour mieux protéger ces techniciens qui reviennent cher à l'Etat avec ces formations régulières organisées au niveau du centre de formation et de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa, ainsi que de l'INFS/ISTS. M. M.

Jeux africains-2015 (karaté)

Trois or et deux argent pour l'Algérie

Les athlètes Hadj Saïd Kamilia (Kata), Abdelatif Benkhaled et Lydia Besbas (kumité) ont offert à l'Algérie, trois nouvelles médailles d'or, lundi à Brazzaville, lors de la première journée du tournoi de karaté comptant pour les 11^{es} jeux Africains. En finale de la spécialité kata féminin individuel, Hadj Saïd s'est parée d'or, en finale, face à l'Égyptienne Sarah Essaid. Les deux médailles de bronze sont revenues à Wilenge Maxime (Afrique du Sud) et Ambari Viviane (Cameroun).

Chez les garçons de la même spécialité, l'Algérien Mouad Outis a pris l'argent, derrière l'Égyptien Ahmed Chawki. Les karatékas Plessis Michael (Afrique du Sud) et Ofentse Bawadi (Botswana) ont remporté les deux bronzes. En kumité filles, Lydia Besbas a remporté également le vermeil chez les 50 kg, en dominant en finale, Lame Hetanang du Botswana (9-1). Le podium de la catégorie a été complété par l'Égyptienne Sayed Radwa et la Gabonaise Nisane Cynthia. «*Heureuse de cette médaille*», a lancé Besbas qui a dédié sa consécration à sa famille, ses entraîneurs et à l'Algérie. Dans la

catégorie des -55kg, l'Algérienne Yasmine Benazoug s'est contentée de la 5^e place après son élimination aux repêchages pour le bronze face à la Béninoise Oceanne Mylène (1-3). Auparavant, Benazoug avait déjà échoué en demi-finale devant l'Égyptienne Yasmine Attia, après avoir éliminé, tour à tour, Gag Grace (Tchad) et la Camerounaise Zallang Martine. Chez les garçons, Abdelatif Benkhaled a dominé, en finale, son adversaire gabonais Minisa Dany Dieudonne dans la catégorie des -67kg, offrant ainsi une autre médaille d'or au karaté algérien. L'athlète était aux anges pour cette performance qu'il a «*sentie*», dit-il, après avoir éliminé, en demi-finale, le mondialiste égyptien Ali El Sawi». Les deux médailles de bronze de la catégorie sont revenues à l'athlète égyptien Ali El Sawi et au Malien Sacko Modibo. Si les choses ont bien marché pour ses coéquipiers, Abdelkrim Bouamria (-60kg) n'a pas pu battre, en finale, le Congolais Okembe Innocent, très soutenu par son public. L'Algérie a perdu (3-2), se contentant d'une médaille d'argent.



Beach-volley Tournoi open masculin à la plage Bahdja ce week-end

Dans le cadre de son plan d'action 2015 et après la réussite de la 4^e édition du tournoi international qui s'est déroulé les 26 et 27 août 2015 sur le parking du centre commercial d'Ardis dans la commune de Mohammadia (Alger), la Ligue de la wilaya d'Alger de volley-ball, en partenariat avec l'APC de Aïn Benian, la direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger (DJSL) organisera les 11 et 12 septembre 2015 un tournoi open de beach-volley masculin (2x2) à la plage Bahdja, dans la commune d'Aïn Benian, entre 11h30 et 18h00. Cette manifestation de volley-ball sur sable rentre dans le cadre du développement de cette discipline olympique. N. M.

JS Kabylie

Encore du grabuge chez les Canaris

Rien ne va plus encore chez la JS Kabylie qui déplore des incidents, surtout avec tout ce qui s'est passé lors du match amical face à l'OMR qui s'était soldé par un nul, et le fait que certains éléments soient insultés par des fans déçus de la production de leur équipe favorite lors du dernier classico face à l'USMA, perdu sur le score de (1/0).



Les Kabyles en crise

Par Mahfoud M.

Les supporters ont laissé éclater leur colère et avaient montré toute leur amertume avec ce départ catastrophique des Jaune et Vert en championnat, ce qui les emmènera à cibler certains éléments qu'ils trouvent qu'ils ont trahi leur confiance, à l'image du capitaine, Ali Rial mais aussi du joueur émigré, Yesli, qui était, autrefois, leur chouchou. Ce dernier est directement rentré chez lui à Paris comme pour démontrer qu'il était très en

colère et remonté contre cet état de fait et n'a pas supporté être insulté par les fans, malgré le fait qu'il avait beaucoup donné au club par le passé et a été toujours mouillé son maillot. Cela inquiète énormément le coach français, Bijota, qui ne s'attendait pas à cela et pensait pouvoir bénéficier de toutes les cartes pour le match difficile face au CRB lors de la prochaine journée de la Ligue I. Le technicien français craint se retrouver dans une situation difficile surtout qu'auparavant le capitaine, Rial avait,

lui aussi raté la reprise des entraînements avant de reprendre avec le groupe. C'est avec un moral à plat que les joueurs de la JSK préparent cette confrontation face au Chabab. Et même s'ils savent qu'ils se doivent de faire français, Bijota, qui ne s'attendait pas à cela et pensait pouvoir bénéficier de toutes les cartes pour le match difficile face au CRB lors de la prochaine journée de la Ligue I. Le technicien français craint se retrouver dans une situation difficile surtout qu'auparavant le capitaine, Rial avait,

USM Alger

Meftah en éclaireur à Khartoum

L'USM Alger (L 1 Mobilis de football) a dépêché le dirigeant Mahieddine Meftah comme éclaireur, dimanche au Soudan, pour préparer le séjour de l'équipe algéroise, qui a débuté hier mardi en vue de la 6^e journée de la Ligue des Champions contre El Merrikh, a-t-on appris auprès de la direction.

«*Le voyage s'est bien passé. A son arrivée à Khartoum, Meftah a été accueilli par l'ambassadeur d'Algérie au Soudan et certains dirigeants d'El Merrikh*», a indiqué le club algérois. L'ancien joueur des Rouge et Noir, aujourd'hui reconverti en dirigeant, a commencé par inspecter l'hôtel qui

accueillera l'USMA, ainsi que les différents moyens pédagogiques qui seront mis à la disposition de l'équipe pendant son séjour à Khartoum. «*Meftah va se réunir incessamment avec les responsables d'El Merrikh pour définir l'horaire des créneaux d'entraînement*», a-t-on ajouté.

Outre les conditions d'hébergement, de restauration et d'entraînement «*Meftah va essayer d'obtenir des invitations pour permettre à des membres de la communauté algérienne au Soudan d'assister à la rencontre*», a encore précisé la direction algéroise. L'USMA, leader incontesté du groupe «*B*» avec cinq victoires

en autant de matchs, se déplace à Khartoum avec un effectif amoindri, car déplorant l'absence de Rabie Meftah et Zineddine Ferhat, suspendus, ainsi que les internationaux «*A*» Nacereddine Khoualed, Hocine Benayada et Hocine El Orfi, laissés au repos à leur retour du Lesotho avec la sélection algérienne.

Le meneur de jeu Yousef Belaïli et les milieux de terrain, Kaddour Beljeljili et Hamza Koudri devraient, eux aussi, manquer à l'appel. Le staff technique a préféré les ménager, surtout que cette rencontre est sans enjeu pour l'équipe, déjà assurée de la 1^{re} place.

Leicester City

L'intérêt du FC Barcelone pour Mahrez serait sérieux

L'intérêt du FC Barcelone pour l'international algérien de Leicester (Premier League anglaise de football) Riyad Mahrez «est sérieux», rapporte lundi le journal Daily Mail. «*Les Blaugrana ont envoyé des émissaires, à plusieurs reprises en Angleterre, pour superviser Riyad Mahrez, qui cartonne actuellement avec Leicester et qui pourrait donc constituer un bon remplaçant pour Pedro, parti depuis peu à Chelsea*», a expliqué le quotidien britannique.

Le journal ibérique Mundo Deportivo était le premier à faire part



de l'intérêt du Barça pour l'ancien attaquant du Havre (France), mais

l'information n'a pas été prise au sérieux. Le Daily Mail vient donc balayer le scepticisme entourant cet intérêt, désignant Mahrez comme un très bon joueur ayant sa place au sein d'un géant comme le Barça.

«*L'ailier algérien réalise des prestations cinq étoiles, ce qui ne laisse pas indifférents les dirigeants du FC Barcelone*», a encore écrit le journal anglais. Mahrez (24 ans), auteur de 4 buts en autant de matchs avec Leicester se présente, en effet, comme une des plus grandes révélations du championnat anglais en ce début de saison.

CAN-2017 (qualifications/2^e Journée)

Soudani et Ghoulam dans l'équipe type africaine

Les deux internationaux algériens, Faouzi Ghoulam et Hilal Soudani ont été choisis dans l'équipe type africaine de la deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, établie lundi par le site spécialisé France football.

Le défenseur algérien de Naples avait ouvert le score à la 32^e minute de la rencontre disputée dimanche à Maseru face au Lesotho (3-1), d'une belle reprise de volée après une

longue balle en cloche de Riyad Mahrez. Outre Ghoulam, la défense africaine établie par le site français spécialisée est composée des joueurs camerounais Ambroise Oyongo, togolais Serge Akakpo et cap-verdien Kay, auteur du but victorieux face aux Libyens (2-1).

Soudani fait aussi partie de cette liste aux côtés des attaquants Fréborn Doré du Congo et Bassem Morsi (Egypte). L'entrée en jeu de l'ancien baroudeur de l'ASO Chief en rempla-

cement du Montpelliérain Riyad Boudebouz (46'), lui a permis d'inscrire les deux buts victorieux des Verts face au Lesotho (85' et 90'+1).

Avec désormais 17 réalisations au compteur en 34 matchs, Soudani est devenu le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne de football.

Gardien: Carl Ikeme (Nigeria).

Défenseurs: Ambroise Oyongo (Cameroun), Serge Akakpo (Togo), Kay (Cap Vert), Faouzi Ghouam (Algérie).

Milieux de terrain: Chol Peter Bentiu (Soudan du Sud), Mubarak Wakaso (Ghana), Sadio Mané (Sénégal).

Attaquants: Féréborn Doré (Congo), Hilal Soudani (Algérie), Bassem Morsi (Egypte).

L'équipe type africaine de la 2^e journée des éliminatoires :

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Saisie de 3 kg de kif traité

DANS le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les éléments de la sûreté de Boghni (35 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou) ont interpellé, au courant de la semaine écoulée, un individu sur lequel une quantité de 3 kg de kif traité a été saisie à Mechtras, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Selon les précisions fournies par la même source, l'arrestation du mis en cause a été rendue possible « suite à l'exploitation d'un renseignement recueilli, faisant état d'un trafic de stupéfiants dans la localité de Mechtras » qui a été exploité par les forces de police de la Brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants. Présenté hier au parquet de Draâ El-Mizan pour détention de stupéfiants à des fins de commercialisation, le mis en cause, âgé de 22 ans, a été placé sous mandat de dépôt.

Hamid M.

Il s'est apprécié légèrement face à l'euro

Le dinar en nette dépréciation face au dollar

LE DINAR a enregistré une dépréciation de 22% par rapport au dollar américain, mais s'est apprécié de 0,6% par rapport à l'euro au premier semestre 2015 comparativement à la même période de 2014, a indiqué hier le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci. « L'impact du choc externe de grande ampleur sur les fondamentaux a induit une dépréciation de 22% du cours moyen du dinars contre le dollar américain au premier semestre 2015 par rapport au même semestre de l'année passée », a affirmé M. Laksaci lors de la présentation des tendances financières et monétaires de l'Algérie au premier semestre 2015. Le cours du dinar s'est, par contre, légèrement apprécié de 0,6% par rapport à l'euro sur la même échéance, a précisé M. Laksaci, soulignant que le taux de change effectif réel du dinar algérien à juin 2015 reste apprécié par rapport à son niveau d'équilibre de moyen terme en situation d'élargissement du différentiel d'inflation et de tensions sur les marchés des changes. Hani Y.

Boumerdès

Sit-in des souscripteurs AADL devant le siège de la wilaya

L'ACCÈS au site web de l'Agence d'amélioration et du développement du logement (www.aadl.com.dz) est quasiment impossible pour les souscripteurs du programme de logements location-vente AADL 2001-2002 de Boumerdès. Toutes les tentatives sont restées vaines. Hormis ceux commençant par 16 (indicatif de la wilaya d'Alger), aucun souscripteur de la wilaya n'a réussi à accéder au site. Une situation qui a poussé ces derniers à monter au créneau et observer, avant-hier, un sit-in devant le siège de la wilaya pour revendiquer une meilleure prise en charge de leurs dossiers de logement inscrits dans ledit programme. Ils étaient plus d'une centaine de personnes, hommes et femmes dans l'expectative, à se manifester. « Toutes les démarches ont été entreprises sans pour autant trouver un interlocuteur susceptible de nous fournir des renseignements », disent-ils. Les bureaux de l'AADL sis au quartier des 800 logements à Boumerdès sont fermés au public. L'agent de sécurité, seul sur les lieux, est l'unique interlocuteur qui n'a que l'alternative d'orienter les souscripteurs vers les bureaux de Saïd-Hamdine à Alger. « Au niveau de cette dernière, on nous réoriente vers Boumerdès ». « On ne sait plus où aller et quelles sont les procédures à entreprendre », ajoutent les protestataires. Si pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger l'accès au site est autorisé et leur permet de choisir le site, ceux de la wilaya de Boumerdès sont dans l'impossibilité d'y accéder pour des raisons qui restent pour certains obscures. Cette situation embarrassante a provoqué la colère des souscripteurs. Lesquels se sont rassemblés devant l'agence de l'AADL avant de gagner le siège de la wilaya. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Adelmadjid Tebboune, a bel et bien déclaré que les premiers logements dans le cadre du programme 2001-2002 seront attribués au premier semestre 2016. A la wilaya de Boumerdès aucun projet n'est en cours ou en voie de réalisation, déplorent les protestataires.

A. Kichni



HOLLANDE VEUT EN FINIR AVEC LE RÉGIME DE BACHAR AL ASSAD ET L'ETAT ISLAMIQUE



Djalou@hotmail.com

Travaux d'aménagement des gorges de Kherrata

Levée des contraintes sur le projet

■ Le projet d'aménagement des gorges de Kherrata a fait l'objet d'une réunion présidée par le wali de Béjaïa. Il s'agissait de discuter des contraintes qui retardent l'achèvement des travaux de réalisation de ce grand projet dont l'étude avait été confiée en 2006 au bureau d'études INGEROP.

Par Hocine Cherfa

Le projet est partagé en trois lots, dont celui lié à l'aménagement de la route qui est confié à l'entreprise ETRHB Haddad pour un montant de 897 222 157,47 DA et un délai de 18 mois, le BET BIC Sadaoui est chargé de son suivi. Le lot ouvrages d'art est confié au groupement OZGUN-ETRH pour un montant de 3 333 526 646,81 DA. Le délai de ces travaux est fixé à 28 mois. Le BET S.E.T.I.A est chargé également de son suivi. Enfin, le 3e lot relatif au tunnel est confié à l'entreprise OZGUN pour un montant de 968 687 477,07 DA et un délai de 12 mois. Le BET S.A.E.T.I est chargé

du suivi. « Vu l'importance du projet, le wali a instruit les directeurs concernés afin de prendre les dispositions nécessaires dans le cadre des études envisagées ainsi que les travaux », indique la cellule de communication de la wilaya. « Il leur a demandé de faciliter la tâche à l'entreprise pour que les travaux soient lancés, comme il a ordonné au groupement d'entreprises de lancer les travaux de réalisation la semaine prochaine », ajoute-t-on. Pour sa part, le directeur du groupement a présenté un exposé du projet, décliné les différents ouvrages et tunnels à réaliser. « La sauvegarde du caractère et aspect historique et touristique du site » était l'un des points sur lequel a insisté le pre-

mier responsable de la wilaya. Au sujet des contraintes relevées par le président du groupement, le directeur des travaux publics est invité à « saisir le directeur des ressources en eau pour déléguer l'autorisation nécessaire pour le forage et le directeur d'Algérie Télécom pour les installations demandées ». Le problème des décharges publiques qui ternissent l'image des gorges de Kherrata sera résolu. A ce propos, « le wali a instruit les présidents d'APC de Kherrata et Bordj-Mira de rechercher une assiette foncière adéquate pour entreposer les déchets », fait-on observer.

H. C.

Pénétrante autoroutière de Béjaïa

Une commission mixte pour surmonter les blocages

UNE SÉANCE de travail a été tenue par le wali de Béjaïa avec les présidents d'APC, les chefs de daïra, directeurs de l'exécutif, le représentant de l'Agence nationale de l'autoroute (ANA) ainsi que les différents responsables de la société chinoise (CITIC CRCC) et la SAPTA, chargés de la réalisation de ce méga projet. Il a été question, lors de cette réunion, de l'état d'avancement des travaux. Un exposé a été présenté par le responsable de l'ANA et le directeur des travaux publics. Pour leur part, les présidents des APC concernés par le passage de cette autoroute sont intervenus pour soulever quelques préoccupations liées généralement à

l'indemnisation des expropriés, la nécessité de réaliser des passages inférieurs pour permettre aux citoyens de leurs localités de passer. « Le wali a instruit sur place le responsable de l'ANA afin de prendre en charge cela », fait observer la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué de presse qui nous a été transmis. Et d'ajouter : « Le problème des gros engins appartenant à l'entreprise et qui empruntent les chemins communaux est désormais interdit. Le DTP est instruit pour cela ». L'absence de cohésion et de coordination entre les différents services était l'autre point relevé par le premier responsable de la wilaya qui a déci-

dé de « mettre en place une commission » composée de tous les directeurs de l'exécutif (DTP, DRAG, domaine, conservation foncière, DUC, etc.). Cet organe est chargé d'étudier les problèmes posés et de lever les contraintes qui entravent le projet. Les membres de la commission sont appelés à « se déplacer » au niveau de toutes les communes, discuter et étudier chaque cas sur place et « régler » ainsi tous les problèmes que rencontre le projet avec les présidents d'APC. Autrement dit, trouver les solutions de manière « rapide » pour avancer dans les travaux.

H. C.